



• AGRIBIO 13 •
Les Agriculteurs Bio
des Bouches-du-Rhône

SCOP Des pieds et des mains

UNE FERME COLLECTIVE PROCHE D'AVIGNON



CARTE D'IDENTITÉ

Description de la Ferme / historique

- 2008 : Installation Matthieu hors cadre familial (ingénieur agricole, un an d'expérience agricole). Création d'une exploitation individuelle sur 2 ha
- 2010 : Naissance de 2 enfants, co-fondation et co-gérance de Local en Bocal
- 2013 à 2015 : embauche de salariés permanents
- 2014 : passage en EARL et embauche de Driss (19 ans d'expérience agricole)
- 2015 : embauche de Patrick (formation Eco-Paysans)
- 2016 : embauche de Jean-Guillaume (1 an d'expérience agricole)
- 2018 : passage en SCOP : Driss, Jean-Guillaume, Matthieu, Patrick s'associent
- 2019 : embauche de Vincent (1 an d'expérience agricole)
- 2021 : Vincent devient associé

Objectifs

- Défendre un type d'agriculture
- Œuvrer pour l'écologie
- Créer une ferme viable qui permet une bonne adéquation revenu/charge de travail

Superficie : 5 hectares

3,9 ha de plein champ + 8 700 m² de tunnels (18,5%)

Productions

16 espèces dont tomates (22% du CA) + courgette et fenouil (10% du CA)



Installation

2008



Certification bio et économie sociale et solidaire

Conversion bio en 2009



5 UTH : 5 associés dont Vincent en temps partiel et 1 apprenti en alternance

Statut agricole : SCOP

Sté Coopérative et participative
La seule de PACA !



Lieu

Barbentane (13)

Milieu rural non isolé



EQUIPEMENT MATÉRIEL & INFRASTRUCTURES

- 1 tracteur de 75 chevaux
- 1 motoculteur
- Bineuse, butteuse (x2), tondeuse
- Planteuse, semoir manuel
- Atomiseur à dos, Remorque à fumier
- 2 camions (9 et 20 m³) + transpalette
- 300 m² de bâtiment léger dont chambre froide

Investissement matériel : 70 500 €

Avant 2013
Prestations
de services



TYPE DE SOL ET ENVIRONNEMENT

- Sol adapté au maraîchage
- Présence de haies
- Parcellaire d'un seul tenant
- Pas de contraintes fortes
- Locataire du terrain
- Sol limono argileux
- Précédent sur les terres : friches

TECHNIQUE - PRATIQUE AGRICOLE



Travail du sol sous abri et plein champ

- Cultures sur planches permanentes
- Travail du sol sur 8 cm. max
- Broyage résidus cultures > amendement > herse rotative (max 2 passages) > plantation > bineuse/binette 1 fois/semaine



Fertilisation

- Crottins de cheval frais (sans paille) : 30 t/ha
- Compost déchets verts : 20 t/ha
- Tourteau de ricin et vivakali (potassium), dose selon les cultures
- Engrais verts : sorgho sous serres l'été
- Féverole/vesce/seigle/moutarde : printemps ou automne en PC (+ 80 % surface)



Irrigation

- Forage, quantité suffisante
- Goutte à goutte et aspersion



Désherbage : aux outils manuels, bineuse

Paillage : plastique (SA et courges en PC) + toile tissée + gyrobroyeur



Semis & plantations

Semences de tomates et plants de courges auto-produits



Traitements

- Phytos peu fréquents (soufre + anti limaces)
- Aménagements : haies, bandes fleuries très efficaces, filets et voiles (adhérant au CETA pour le suivi technique)
- Seul problème sans solution : punaises



Rotations : 2 ans minimum pour une même famille sur une même parcelle

TEMPS DE TRAVAIL



Temps passé par associé

- Eté : de 36 à 39h/sem
- Hiver : de 33 à 36h/sem



Répartition

- | | Eté | Hiver |
|---------------------|------|--------|
| • Production | 24 h | 24 h |
| • Commercialisation | 13 h | 10,5 h |

Une demi-journée (WE) sur 4 d'astreinte à tour de rôle



Vacances

5 à 6 semaines / an

COMMERCIALISATION

- Circuit long à 90 % (Pronatura)
- Circuit court 10 % :
 - magasins spécialisés 2 à 6 /semaine
 - vente directe (en augmentation)
- 52 semaines de vente
- Pas d'achat revente



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

	2020
Chiffre d'affaires	272 253
Aides	1 080
Charges opérationnelles	66 290
Semences et plants	37 245
Engrais et amendements	9 632
Emballages	19 413
Charges structure	30 513
Petit matériel/équipement	3 148
Carburants/lubrifiants	396
Autres fournitures	1 898
Fermeage	7 050
Eau	4 680
Entretien matériel	734
Honoraires, frais postaux, certification	8 413
Assurance	2 706
Impôts et taxes	1 488
Charges main d'oeuvre	110 208
Charges fin. - intérêts emprunts	2 437
Amortissement	15 848
Total résultat	48 036
Remboursements emprunts	21 008
Bénéfice/capacité d'inv.	27 028

Les semences et plants représentent une grosse charge opérationnelle : achats de + de 90%. Les charges de main d'œuvre sont très importantes : salaires chargés des 4 associés et des 2 salariés temporaires. Bénéfice assez important : la SCOP oblige à mettre 16 % en réserve (pour réinvestir). Le reste est partagé entre les salariés et associés qui ont le choix entre le prélever ou le laisser en réserve pour la SCOP.



ZOOM SUR...

Particularités et intérêts d'une SCOP

- Patrimoine indivisible
- Faciliter de transmission (achat de parts et revenu garanti)
- Décisions stratégies collectives
- Co-responsabilité
- Partage des obligations (présence)
- Tous les associés sont salariés : protection sociale, congés payés et salaire régulier

QUALITÉ DE VIE

Charge de travail convenable - 3/4

Adéquation charge de travail/revenu - 3/4



Revenu SMIC + heures supplémentaires : satisfaisant
 environ 1 300€/mois

Pénibilité (1 : très pénible / 4 : pas du tout)

- Complexité technique (système culturaux, itinéraires) : 2/4
- Pénibilité morale (implication, temps de travail) : 2/4
- Pénibilité physique : 1,5/4

pas de produit lourd à porter et moins de désherbage

Bilan depuis 2008 : Collectif solidaire, plus de temps libre et d'entraide. Il y a une meilleure planification. Les aménagements en haies et bandes fleuries sont une belle réussite et améliorent nos pratiques agricoles. Mais dépendance à un seul client.

Projet : Agrandissement de la SCOP avec une parcelle de 5 ha sur Avignon (terres de lien) pour développer la vente directe, la resto collective et la vente en magasins bios.

TÉMOIGNAGE



Passer en SCOP m'a permis de continuer à faire ce métier tout en gardant une vie personnelle confortable avec des vacances, des week-end de libre et un revenu confortable. Les salariés permanents sont devenus mes associés, on est tous impliqués et autonome au même niveau.



Réalisation : novembre 2020

Fiche réalisée dans le cadre du projet PimAB 2018-2020 : production innovante en maraichage bio.

Pour plus d'informations, contacter Oriane Mertz :
 06 95 96 16 62 ou oriane.mertz@bio-provence.org



UNION EUROPÉENNE
 Fonds Européen Agricole
 pour le Développement Rural



REGION SUD
 PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
 L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



• AGRIBIO 84 •
 Les Agriculteurs BIO du Vaucluse



• AGRIBIO 13 •
 Les Agriculteurs BIO des Bouches-du-Rhône



Réseau BIO de
 Provence • Alpes • Côte d'Azur

